
DIRECTION GENERALE

AVIS DE VACANCE DE POSTE

N° 2014/ 17263 /ASECNA/DGDD/DGDR/DGDRP/

L'ASECNA recherche pour sa Direction Générale à Dakar (République du Sénégal) :

UN INSPECTEUR TECHNIQUE – H/F¹

- Poste à pouvoir le : **1^{er} janvier 2015**
- Date limite de réception des candidatures : **30 septembre 2014**

I – DESCRIPTION DU POSTE :

Sous l'autorité hiérarchique du Chef de Département Contrôles, le candidat retenu aura pour mission de contribuer à la réalisation des missions d'inspections et d'audits permettant de s'assurer du bon fonctionnement des Services Techniques et Opérationnels.

A ce titre, il sera notamment chargé de :

- o Assister les services techniques et opérationnels dans la mise en oeuvre de contrôles internes sectoriels ;
- o Etudier et contrôler le fonctionnement et la coordination des services et vérifier la régularité de leurs opérations ;
- o Veiller à la mise en oeuvre des propositions de mesures correctives émises par les différentes inspections ;
- o Mener des missions d'investigation ou d'inspection spécifiques lorsque des dysfonctionnements sont constatés ;
- o Participer à l'élaboration et l'exécution du Plan de Services et Equipements;
- o Exploiter les évènements de sécurité ;
- o Contribuer à la gestion des situations d'urgence ;
- o Effectuer la veille réglementaire ;
- o Effectuer un reporting périodique et le suivi des indicateurs stratégiques;
- o Faire le suivi de la mise en oeuvre du Système de Management Intégré et de tout besoin d'amélioration.

Il effectuera en outre un reporting périodique des principales activités qui lui sont confiées sur la base d'indicateurs de performance liés à l'atteinte des objectifs de résultat préalablement définis.

II – PROFIL EXIGE :

1. FORMATION :

Le candidat doit être titulaire d'un **Diplôme de niveau Bac+5 (Ingénieur ou équivalent) dans le domaine de l'aéronautique**. Une formation complémentaire en Management ou en Administration des Entreprises est un atout.

¹ Homme/Femme

2. EXPERIENCE :

Les candidats doivent avoir une expérience professionnelle **d'au moins dix (10) ans** dont cinq (5) années minimum à un poste de supervision technique dans un centre opérationnel.

3. COMPETENCES TECHNIQUES :

Le candidat doit:

- Avoir une connaissance approfondie de la réglementation aéronautique (une expérience éprouvée des normes et pratiques recommandées de l'OACI, de l'UIT, de l'OMM, des politiques et des procédures d'exploitation en vigueur serait un atout) ;
- Avoir une bonne connaissance de l'ASECNA et de ses objectifs stratégiques ;
- Disposer de solides compétences organisationnelles en vue du pilotage et de la mise en œuvre efficiente de processus et politiques stratégiques ;
- Savoir monter des partenariats et travailler en coopération avec d'autres acteurs ;
- Avoir une bonne connaissance des activités de l'OACI et de ses initiatives régionales de supervision de la sécurité de l'aviation, de ses programmes d'assistance ainsi que d'autres organisations régionales, sous régionales et internationales apparentées ;
- Savoir exploiter les outils informatiques et les logiciels spécifiques dédiés ;
- Avoir un excellent niveau en français et en anglais, aussi bien à l'écrit qu'à l'oral.

4. QUALITES PERSONNELLES :

- Sens de l'organisation et des responsabilités,
- Esprit d'analyse et de synthèse,
- Sens de la communication et de la négociation,
- Savoir travailler sous pression et faire preuve réactivité,
- Bonnes aptitudes managériales,
- Aptitudes et expérience confirmées en matière d'encadrement d'équipes de travail dans un environnement multinational,
- Probité morale.

5. AGE REQUIS :

- Quarante (40) ans minimum et cinquante (50) ans maximum au 1^{er} janvier 2015.

6. NATIONALITE :

Les candidats doivent avoir la nationalité de l'un des Etats membres de l'ASECNA.

7. ÉGALITE DES CHANCES :

L'ASECNA est un employeur qui offre l'égalité des chances aux hommes et aux femmes. Les femmes qualifiées sont vivement encouragées à soumettre leurs candidatures.

III – CONDITIONS D'EMPLOI ET DE REMUNERATION :

Conformes aux dispositions du Statut Unique et du Code de Rémunération du Personnel de l'ASECNA.

Pour toute information complémentaire, se rapprocher des services compétents du Siège de l'ASECNA ou des Représentations dans les Etats membres.

IV – DUREE DU CONTRAT :

Le contrat de travail est à durée indéterminée.

V – PROCEDURE DE RECRUTEMENT

Le recrutement se déroulera en deux (02) étapes :

- une phase de présélection sur dossier ;
- une phase de sélection sur la base de tests et d'entretiens.

La sélection sera faite parmi les candidats présélectionnés.

Avant tout engagement, le candidat devra fournir :

- un extrait d'acte de naissance ou tout document tenant lieu ;
- un extrait du livret de famille ou une fiche familiale d'état civil ;
- un certificat de nationalité ;
- un certificat de domicile ;
- un certificat médical d'aptitude délivré par un médecin agréé par l'ASECNA ;
- un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- les copies certifiées conformes des diplômes obtenus,
- le cas échéant, les attestations des stages effectués et le certificat de travail du dernier employeur.

Aucun dossier ne sera retourné. Seul le candidat retenu sera saisi de la suite réservée à sa demande.

VI – ACTE DE CANDIDATURE :

Le présent avis de vacance de poste, et le formulaire de candidature sont disponibles sur le site web de l'ASECNA, à l'adresse suivante : www.asecna.aero

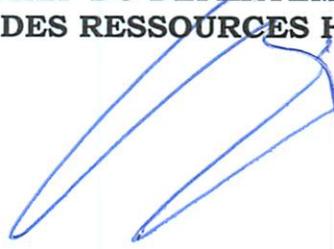
Le dossier de candidature doit comporter le formulaire de candidature dûment renseigné auquel sont annexées une copie certifiée conforme du ou des diplômes, les attestations des expériences acquises.

Les candidatures seront présentées exclusivement sous format électronique suivant le formulaire ci-dessus visé et adressées à l'attention du Chef du Département Gestion des Ressources Humaines, à l'adresse suivante : recrutement@asecna.org.

Les candidatures reçues après la date limite indiquée ou à une adresse autre que celle mentionnée ci-dessus seront déclarées irrecevables.

L'ASECNA se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent avis de vacance de poste.

**P/LE DIRECTEUR GENERAL ET PAR DELEGATION
LE CHEF DU DEPARTEMENT GESTION
DES RESSOURCES HUMAINES**



Diffusion

- Toutes Structures Siège
- Toutes les DEXR
- DEXP-DCSM
- EAMD-ERNA-ERSI
- Affichage Direction Générale